

## Enseignement Supérieur - Attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté - Guides étudiants

*Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur :*

### Soutien à l'édition et à la diffusion de deux brochures pour l'année universitaire 2009/2010

Depuis plusieurs années, la Ville de Besançon participe à la réalisation de deux outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur en Franche-Comté :

#### ► Que faire après le bac ?

Ce guide régional est destiné aux lycéens de classes de terminales de l'Académie. Réalisé en coproduction avec la Délégation régionale de l'Onisep, imprimé en 16 000 exemplaires, ce guide présente toute l'information en matière de formation, de calendriers, de contacts, de conseils mais aussi toute la vie étudiante sur le campus. Il comprend une double page de présentation de la Ville de Besançon.

#### ► le Guide de l'étudiant

Ce guide s'adresse à tous les étudiants. Imprimé à 10 500 exemplaires, il présente les informations sur la vie étudiante. Sa forme graphique de format A5 répond aux attentes des étudiants et permet d'y intégrer tous les événements importants, en terme d'inscription mais aussi d'événements régionaux (culturels, sportifs...).

Un espace de communication rédactionnel sur la Ville de Besançon est réservé dans les deux guides. Ce partenariat a pour objectif de maintenir les lycéens dans notre région, d'être une source d'attractivité au niveau national et international, de montrer que la capitale régionale offre des formations supérieures de qualité, des possibilités d'insertion professionnelle et contribue à la dynamique du tissu socio-économique régional.

Il est donc proposé de soutenir à hauteur de 4 000 € l'édition et la diffusion de ces deux guides.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65.23.65731.400.

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de cette subvention à l'Université de Franche-Comté.

«**M. Edouard SASSARD** : Si vous me permettez un petit aparté à ce Conseil Municipal parce que c'est en lien avec l'Université et suite aux résultats du bac cette semaine. Comme on a pu féliciter Frank MONNEUR dans le passé pour son enfant, je voudrais féliciter Martine JEANNIN dont la fille a obtenu son bac S avec mention très bien cette année à 17 ans, donc avec un an d'avance, 20/20 en anglais et 20/20 en philosophie et qui va faire Sciences Po Paris. Je voulais que tous nous félicitions sa fille à travers elle (applaudissements).

**M. LE MAIRE** : On la félicite. Ma petite-fille m'a appelé tout à l'heure pour me dire «papy j'ai mon brevet», mais ça viendra. La fille de Guy PEIGNER et celle de Nozhat MOUNTASSIR ont également eu leur bac avec mention très bien. Donc bravo à tous ces jeunes étudiants, c'est parfait.

**Mme Martine JEANNIN** : Merci Edouard, c'est gentil d'amener le sujet. Effectivement ma fille a eu 20/20 en philosophie, ce qui est assez exceptionnel mais c'est grâce un peu à ses professeurs de philosophie, M. BENCHETRIT et d'anglais, Mme FOURMESTRO au Lycée Ledoux. C'est important car c'est la réussite d'une jeune dans un quartier et c'est un bel exemple de courage. C'est tout ce que je voulais dire. Pour ceux que cela intéresse, le sujet de philosophie était «est-il absurde de désirer l'impossible ?».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. LE MAIRE et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 17 juillet 2009.*